

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ÉVALUATIONS NATIONALES DE SEPTEMBRE 2023 EN CP, CE1, CM1, 6° ET 4°

## Lundi 13 novembre 2023

Depuis 2017, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse organise à chaque rentrée scolaire des évaluations nationales des acquis des élèves de CP, de CE1 et de 6° en français et en mathématiques. A la rentrée 2023, de nouvelles évaluations ont été introduites en classes de CM1 et de 4°.

Ces évaluations permettent tout d'abord aux professeurs de disposer des repères précis sur les acquis des élèves et d'adapter leurs enseignements aux besoins de leurs élèves. Les professeurs ont déjà reçu les résultats individuels de leurs élèves et ont donc pu les exploiter à des fins pédagogiques. Les résultats individuels sont également communiqués aux familles, permettant ainsi à chacune de connaître les points d'appui et de progression de ses enfants. Enfin, au niveau national, ces évaluations permettent de disposer d'éléments consolidés et d'adapter la politique éducative.

Les passations des évaluations nationales des élèves en cette rentrée 2023 se sont tenues du 12 septembre au 23 septembre pour les classes de CP, CE1 et CM1 et du 11 septembre au 29 septembre pour les classes de 6° et de 4°. Une nouvelle fois, les professeurs se sont fortement mobilisés pour les organiser : le taux de participation des élèves atteint en effet 98% en CP, CE1 et CM1 et 96% en 6° et 4°.

En CP, les résultats sont stables entre 2022 et 2023 dans cinq domaines sur les sept évalués en français et dans tous les domaines évalués en mathématiques. Les niveaux de performances de 2023 sont comparables à ceux de 2019 dans la majorité des domaines évalués, en français comme en mathématiques.

Cependant, entre 2019 et 2023, trois domaines enregistrent une hausse des performances. Ainsi, la proportion d'élèves aux résultats satisfaisants dans la connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent progresse de 80,1 % à 81,3% entre 2019 et 2023. Ces progrès s'observent également dans le domaine de la comparaison des nombres, pour lequel ce taux passe de 76,6% à 80,5% entre 2019 et 2023, ainsi qu'en résolution de problèmes, où la proportion d'élèves aux résultats satisfaisants passe de 66,1% en 2019 à 67,2% en 2023.

S'agissant des différences entre secteurs de scolarisation, les résultats révèlent une stabilisation des écarts de performance entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du secteur public hors Éducation Prioritaire, entre 2022 et 2023, après une réduction observée entre 2021 et 2022. Les écarts entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du secteur public hors Éducation Prioritaire retrouvent globalement leur niveau de 2019 en français et se réduisent en mathématiques. Par exemple, dans le domaine de la comparaison des nombres, l'écart passe de 16 points en 2019 à 10,6 points en 2023.

En CE1, en français, les résultats sont stables ou en baisse, en comparaison de 2022 et de 2019, avec une baisse plus marquée dans les domaines « lire à voix haute des mots », « comprendre des phrases lues seul(e) » et « écrire des mots ». En mathématiques, les résultats sont stables ou en hausse, en comparaison de 2022 et de 2019, avec une hausse plus marquée dans le domaine « écrire des nombres entiers », domaine pour lequel le taux de maîtrise passe de 72,6% en 2019 à 74,7% en 2023.

Par ailleurs, les résultats reflètent une stabilité des écarts de performance entre les élèves scolarisés en REP+ et ceux du secteur public hors Éducation Prioritaire, entre 2022 et 2023, en français comme en mathématiques. Ces écarts sont comparables à ceux de 2019, à l'exception d'une augmentation de ces écarts dans les domaines « comprendre un texte lu seul(e) », « écrire des syllabes » et « lire à voix haute des mots ».

Des premières analyses spécifiques ont été réalisées à partir des résultats des évaluations nationales CP-CE1 2023 concernant les 82 écoles engagées dans le plan « Marseille en grand ». Elles mettent en perspective leurs résultats 2023 avec ceux des années précédentes et ceux observés au niveau national.

Les premières tendances montrent :

- Des résultats en début de CP des écoles du dispositif plutôt en deçà des tendances nationales en français, et des résultats variables selon les domaines en mathématiques.
- Des résultats en début de CE1 légèrement au-dessus des tendances nationales en mathématiques.
- Une analyse de cohortes permet de confirmer la légère supériorité des résultats obtenus par les écoles du dispositif Marseille en grand, en milieu de CP et en début de CE1, en mathématiques, par rapport au début de CP. Autrement dit, en comparaison des résultats nationaux, les élèves de ces écoles ont de meilleurs résultats en mathématiques en milieu de CP et en début de CE1, par rapport à leur position relative de début de CP. En moyenne, ces élèves se rapprochent en début de CE1 du niveau national en mathématiques des élèves de REP, alors qu'ils avaient des résultats proches de ceux de REP+ en début de CP. Ainsi, l'écart entre les élèves des écoles du dispositif Marseille en grand et la moyenne nationale s'est réduit de 30 % en mathématiques depuis 2019 et de 12 % en français.

Pour la première fois, les élèves de CM1 ont également bénéficié d'une évaluation nationale commune à toutes les écoles. Les premières analyses montrent des résultats contrastés selon les domaines. Ainsi, en français, les pourcentages d'élèves ayant des niveaux satisfaisants se situent entre 54,4% de réussite en grammaire, dans les exercices « identifier la relation sujetverbe » à 84,9% en compréhension orale, dans les exercices « comprendre des textes lus à l'oral ». En mathématiques, ces taux s'échelonnent de 31,9% de réussite dans le domaine des automatismes « mémoriser des faits numériques » à 83,8% dans le domaine « écrire des nombres entiers ».

En 6°, les résultats 2023 sont globalement stables en français par rapport à 2022, avec une hausse observée en REP+. Les résultats sont en hausse en mathématiques entre 2022 et 2023, en particulier en REP+.

En comparaison de plus long terme, depuis 2017, les résultats sont en hausse en français comme en mathématiques. En français, la part des élèves dans les groupes de performance les plus faibles est passée de 32 % à 27 % depuis 2017. Les élèves scolarisés en REP+ sont ceux qui ont le plus progressé en français, permettant ainsi de réduire les écarts : entre 2017 à 2023, le pourcentage d'élèves de REP+ situés dans les groupes de performance les plus faibles est passé de 60,6 % à 52,4 %, soit une diminution de 8,2 points (ce taux est passé de 31,9 % à 27 % pour l'ensemble des élèves, soit une diminution de 4,9 points).

En mathématiques, les tendances depuis 2017 montrent une légère augmentation du nombre d'élèves les moins performants et une nette progression du nombre d'élèves les plus performants.

Pour mémoire, les élèves entrés en 6° en 2023 ont bénéficié du dédoublement de leur classe de CP pour ceux scolarisés en Éducation prioritaire (REP+ et REP). Par ailleurs, ils ont connu la crise sanitaire (printemps 2020) durant leur année de CE1.

Pour la première fois, **les élèves de 4**° ont également bénéficié d'une évaluation nationale commune à tous les collèges. Les premières analyses montrent des résultats contrastés selon les secteurs d'enseignement. Ainsi, des écarts importants sont observés entre les élèves scolarisés en Éducation Prioritaire et ceux du secteur public hors Éducation Prioritaire. Par exemple en français, 14,2% des élèves du secteur public hors Éducation Prioritaire se situent dans le groupe de performance le plus faible. C'est le cas de 38,6% des élèves de REP+ et de 27,2 % des élèves de REP.

Les détails des résultats des évaluations sont à retrouver dans les documents de travail de la DEPP :

https://www.education.gouv.fr/evaluations-2023-reperes-cp-ce1-premiers-resultats-379863 https://www.education.gouv.fr/evaluations-de-debut-de-cm1-2023-premiers-resultats-379866 https://www.education.gouv.fr/evaluations-de-debut-de-sixieme-2023-premiers-resultats-379869

https://www.education.gouv.fr/evaluations-de-debut-de-quatrieme-2023-premiers-resultats-379872

## **Contact presse**

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél: 01 55 55 30 10

Mél: spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse https://twitter.com/Education\_Gouv